



22.4258 Motion

Perspective RAIL 2050 : concentration également sur la réalisation et l'achèvement de la « Croix fédérale de la mobilité ».

Déposé par: Commission des transports et des télécommunications CN
Date de dépôt: 17.10.2022
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Non encore traité au conseil

Texte déposé

Dans le cadre de la perspective RAIL 2050, le Conseil fédéral est chargé de se concentrer avant tout sur la réalisation et l'achèvement de la " Croix fédérale de la mobilité ". Il doit accorder une attention toute particulière à une vision d'ensemble, afin de planifier et de réaliser tous les tronçons manquants des transports de longue distance d'une frontière à l'autre, sur l'ensemble du territoire suisse, aussi bien du nord au sud que d'est en ouest. L'achèvement rapide de la " Croix fédérale de la mobilité " doit être mis en perspective avec le réseau international de transport de voyageurs et avec la politique de transfert. A cette fin, il propose les budgets supplémentaires nécessaires.

Développement

Dans la situation actuelle, le développement du trafic ferroviaire est d'importance capitale pour la qualité de vie, la mobilité et l'environnement de notre pays. Un réseau ferroviaire efficient et durable est un des facteurs de la réussite socioéconomique d'une société. Outre les priorités déjà saisies, le projet de perspective RAIL 2050 doit donc se concentrer davantage sur l'achèvement et le développement de tous les tronçons nécessaires au trafic de grandes lignes ainsi que sur les axes nord/sud et est/ouest. Ces projets d'infrastructures sont d'une importance capitale pour le renforcement de la cohésion nationale et le développement socio-économique interrégional. Un réseau ferroviaire performant couvrant toute la Suisse d'une frontière à l'autre (tant du nord au sud que d'est en ouest) représente une valeur ajoutée considérable pour la politique de transfert et l'amélioration du raccordement aux réseaux internationaux à grande vitesse. Dans cet esprit, le Conseil fédéral est chargé d'exploiter toute la marge de manoeuvre dont il dispose pour optimiser les délais et raccourcir la durée de réalisation des projets d'infrastructure ferroviaire indispensables à la " Croix fédérale de la mobilité ".

Compétences

Commissions chargées de l'examen

Commission des transports et des télécommunications CE (CTT-CE)
Commission des transports et des télécommunications CN (CTT-CN)

Liens

